



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-04-25/18

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 AVRIL 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le deux avril, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-sept mars deux mil vingt-cinq, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Antoine BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Patrick BOULIER), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE (et pour Jean-Claude GROUT), Véronique DEPREUX, Luc DESMAREST (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Henri DUFILS, Maryline FOURNIER, Dominique GARCONNET (et pour Sandra JEANVOINE-CORRUBLE), François GARRAUD, André GAUTIER (et pour Yoann COLLIN), Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sébastien JUMEL, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS, François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND (et pour Dominique PATRIX), Christophe LOUCHEL (à partir de la question n°4), Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD (et pour Jean-Jacques BRUMENT), Joël MENARD, Nathalie PARESY, Dominique PONJON, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR-DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR ; et pour Isabelle DUBUFRESNIL, à partir de la question n°9), Patricia RIDEL (et pour Stéphanie ROBY), Guy SENEAL, Véronique SENEAL, Imelda VANDECANDELAERE (et pour René DESPREZ) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Luc DESMAREST), Patrick BOULIER (donne procuration à Frédéric CANTO), Jean-Jacques BRUMENT (donne procuration à Carole MAUVIARD), Yoann COLLIN (donne procuration à André GAUTIER), René DESPREZ (donne procuration à Imelda VANDECANDELAERE), Isabelle DUBUFRESNIL (donne procuration à Julien PRIEUR-DAMECOUR à partir de la question n°9), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR-DAMECOUR), Jean-Claude GROUT (donne procuration à Marie-Laure DELAHAYE), Laurent HAMELIN, Sandra JEANVOINE-CORRUBLE (donne procuration à Dominique GARCONNET), Christophe LOUCHEL (jusqu'à la question n°3), Dominique PATRIX (donne procuration à Laëtitia LEGRAND), Julien PRIEUR-DAMECOUR (jusqu'à la question n°8) et Stéphanie ROBY (donne procuration à Patricia RIDEL).

Secrétaire de séance : Jean-Henri DUFILS.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	35
Procurations :	10
Votants :	45

FINANCES

Budget annexe centre de santé intercommunal de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2025

EXPOSE DES MOTIFS

Après reprise des résultats de l'exercice 2024, le budget annexe centre de santé intercommunal s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	70 408,42 €	
• Affectation du résultat		
• Reports	371 082,80 €	1 002 166,32 €
• Crédits nouveaux	581 402,78 €	20 727,68 €
Total investissement	1 022 894,00 €	1 022 894,00 €

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	1 560 108,00 €	1 560 108,00 €
Total exploitation	1 560 108,00 €	1 560 108,00 €
TOTAL GENERAL	2 583 002,00 €	2 583 002,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU l'instruction budgétaire M57, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 11 mars 2025 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025,

VU sa délibération du 2 avril 2025 relative à l'approbation de l'affectation anticipée des résultats de l'exercice 2024,

VU l'avis du Bureau communautaire du 19 mars 2025,

SUR le rapport de M. Alain MARATRAT,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions : Mme Bérénice AMOURETTE, Mme Isabelle POULAIN, Mme Imelda VANDECANDELAERE (et pour M. René DESPREZ)),

DECIDE :

1°) de voter le budget annexe centre de santé intercommunal pour 2025 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget annexe centre de santé intercommunal pour 2025 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	70 408,42 €	
• Affectation du résultat		
• Reports	371 082,80 €	1 002 166,32 €
• Crédits nouveaux	581 402,78 €	20 727,68 €
Total investissement	1 022 894,00 €	1 022 894,00 €

Section d'exploitation	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	1 560 108,00 €	1 560 108,00 €
Total exploitation	1 560 108,00 €	1 560 108,00 €
TOTAL GENERAL	2 583 002,00 €	2 583 002,00 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Sébastien JUMEL

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le **11 AVR. 2025**

Affiché le **08 AVR. 2025**

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE FINANCES

Objet : Budget annexe du centre de santé intercommunal de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2025

Après reprise des résultats de l'exercice 2024, le budget annexe du centre de santé intercommunal s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	70 408,42 €	
• Affectation du résultat		
• Reports	371 082,80 €	1 002 166,32 €
• Crédits nouveaux	581 402,78 €	20 727,68 €
Total investissement	1 022 894,00 €	1 022 894,00 €
Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	1 560 108,00 €	1 560 108,00 €
Total exploitation	1 560 108,00 €	1 560 108,00 €
TOTAL GENERAL	2 583 002,00 €	2 583 002,00 €

Le rapport de présentation du budget primitif 2025 est joint à la présente note.

En conclusion au présent rapport, il est proposé :

- de voter le budget annexe du centre de santé intercommunal pour 2025 de la manière suivante :
 - Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - Sans opération.
- d'adopter le budget annexe du centre de santé intercommunal pour 2025.

BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL

Au cours de l'année 2023, quatre nouveaux médecins ont été recrutés en janvier, mars, mai et décembre pour un ensemble de 3,55 équivalents temps plein. Une secrétaire médicale a également été embauchée à temps complet afin d'assurer l'appui administratif des médecins. L'effectif du centre au 31 décembre 2023 est de 7 médecins généralistes (5,65 ETP), 3 secrétaires médicales (2,8 ETP) et une secrétaire comptable en charge de la gestion de la régie. Une nouvelle antenne du Centre de santé intercommunal (CSI) a été ouverte dans le quartier du Pollet permettant l'installation de deux des médecins recrutés.

Ces recrutements ont engendré une nette augmentation de l'activité. Le centre de santé a effectué 9 711 consultations au profit de 3 789 patients dont 2 460 ont déclaré le centre de santé comme médecin traitant. Les horaires d'ouverture ont été élargis ; 8h-20h en semaine et 8h-12h le samedi matin.

L'année 2025 devrait être marquée par :

- le recrutement d'un ou deux nouveaux médecins et d'une secrétaire médicale ;
- le début des travaux de construction du siège du centre de santé à l'emplacement actuel de la Maison Médicale de Garde du centre hospitalier de Dieppe ;
- une augmentation du nombre de consultations.

La proposition de budget 2025 est la suivante :

Recettes de fonctionnement	1 560 108 €
Dépenses de fonctionnement	1 560 108 €
Recettes d'investissement	1 022 894 €
Dépenses d'investissement	1 022 894 €

Le budget devra donc s'équilibrer par le biais d'une subvention du budget principal d'un montant prévisionnel de 590 295 € pour la section de fonctionnement.

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL

Les atténuations de charges – Chapitre 13

Elles sont enregistrées pour un montant de 10 000 €. Il s'agit d'une recette liée aux formations effectuées par les médecins.

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
524 695 €	389074,68 €	74%	677 135 €	29%

Les recettes du chapitre 70 concernent les redevances et droits de service à caractère social et représentent 43% des recettes de fonctionnement. Cette recette a été estimée avec prudence mais devra être réajustée en fonction de l'activité réelle des médecins.

Les dotations et participations – Chapitre 74

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
154 106 €	236 037,79 €	153%	260 478 €	68%

Le CSI reçoit des dotations et participations (ex : ARS) qui sont recensées au chapitre 74. Ces subventions représentent 17% des recettes de fonctionnement.

Les autres recettes – Chapitre 75

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
572 563 €	477 626,71	83%	590 295 €	3%

Le chapitre 75 regroupe les autres produits de gestion courante, il s'agit de la subvention d'équilibre du budget principal pour un montant de 590 295 €. Cela correspond à 38 % des recettes.

Les opérations d'ordre de transfert entre section – Chapitre 042

Ces recettes ont été budgétées pour un montant de 22 200 €. Il n'y a pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement.

B - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL**Les charges à caractère général – Chapitre 011**

Les charges à caractère général au chapitre 11 (assurance, fournitures, locations, contrats de prestation de service...) s'élèvent à 165 914 € et représentent 11% des dépenses de fonctionnement.

La décomposition de ces dépenses est la suivante :

	BP 2025
Fournitures diverses	53 250 €
Services extérieurs (locations immobilières, charges locatives, assurances...)	85 932 €
Autres services extérieurs (affranchissement, services bancaires, cotisations, déplacements, missions...)	26 732 €
Total chapitre 011	165 914 €

Les charges de personnel – Chapitre 012

Le chapitre 012, charges de personnel et frais assimilés concentre la majeure partie des dépenses pour un montant de 1 344 210 € ce qui représente 86% des dépenses de fonctionnement.

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
1 126 228 €	1 022 660,29 €	91%	1 344 210 €	19%

L'évolution des dépenses sur les charges de personnel s'explique par :

- l'augmentation du point d'indice,
- l'augmentation des effectifs au sein du centre de santé.

Les autres charges de gestion courante – Chapitre 65

32 005 € relèvent du chapitre 65 pour le paiement de redevance, concessions, brevets, licences ou pour des remboursements indus aux patients.

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le CA 2024 et le BP 2025
18 552 €	19 478,93 €	105%	32 005 €	73%

Les charges exceptionnelles – Chapitre 67

Un montant de 500 € est enregistré au budget 2025.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

17 479 € sont inscrits au budget 2025. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent la dotation aux amortissements.

C - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL**Les dotations – Chapitre 10**

Le chapitre 10 concerne le FCTVA pour un montant de 3 248 €. C'est un prélèvement sur les recettes de l'État dans le but de contribuer financièrement aux investissements des collectivités territoriales.

Les subventions d'investissement reçues – Chapitre 13

Un montant de 1 000 000 € est enregistré suite à la signature d'une convention avec EDF pour la construction du centre intercommunal de santé.

Les autres immobilisations financières – Chapitre 27

2 166,32 € concernent les dépôts de garantie.

Les opérations d'ordre de transferts entre sections – Chapitre 040

Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements pour un montant de 17 479,68 €.

D - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL**Les immobilisations incorporelles – Chapitre 20**

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
462 127,48 €	319 565,13 €	69%	427 141,26 €	- 8 %

Les dépenses au chapitre 20 sont enregistrées pour un montant de 427 141,26 € (dont 198 538,48 € en RAR) et représentent 46% des dépenses réelles de la section d'investissement. Ces dépenses correspondent pour la majeure partie aux frais d'études. 174 155 € sont enregistrés en excédent pour permettre l'équilibre du budget.

Les immobilisations corporelles – Chapitre 21

Prévision budgétaire 2024	CA 2024	Taux d'exécution	BP 2025	Evolution entre le BP 2024 et le BP 2025
1 500 110 €	191 747,65 €	13%	501 568 €	-67 %

Les dépenses au chapitre 21 représentent 53% des dépenses réelles de la section d'investissement pour un montant prévisionnel de 501 568 € (dont 170 968 € en RAR). Des achats sont prévus pour l'équipement des médecins, du mobilier et le démarrage des travaux du futur centre de santé.

Les opérations d'ordre de transferts entre sections – Chapitre 040

Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements pour un montant de 22 200 €.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: DIEPPE MARITIME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARD PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24760078600120

POSTE COMPTABLE : SGC EU

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	43
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	48
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	59

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	1 299 806,90	1 155 625,71	73 772,77	A1	-70 408,42
Investissement	164 006,30	19 825,11	(3) 73 772,77	A2	-70 408,42
Fonctionnement	1 135 800,60	1 135 800,60	(4) 0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 371 082,80	III + IV	1 002 166,32	B1	631 083,52
Investissement	I 371 082,80	III	1 002 166,32	B2	631 083,52
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	560 675,10
Investissement	A2 + B2	560 675,10
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 371 082,80
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	198 538,48
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	170 968,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 576,32
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 002 166,32
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 166,32
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	581 402,78	20 727,68

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	371 082,80	1 002 166,32
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 70 408,42	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)		1 022 894,00	1 022 894,00
--	--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 560 108,00	1 560 108,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)		1 560 108,00	1 560 108,00
---	--	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)		2 583 002,00	2 583 002,00
---------------------	--	--------------	--------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	462 127,48	198 538,48	228 602,10	228 602,10	427 140,58
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 500 110,00	170 968,00	330 600,68	330 600,68	501 568,68
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 962 237,48	369 506,48	559 202,78	559 202,78	928 709,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	1 576,32	0,00	0,00	1 576,32
Total des dépenses financières		0,00	1 576,32	0,00	0,00	1 576,32
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 962 237,48	371 082,80	559 202,78	559 202,78	930 285,58

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	22 200,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		22 200,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00

TOTAL	1 984 437,48	371 082,80	581 402,78	581 402,78	952 485,58
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	70 408,42
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 022 894,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 958 393,32	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 958 393,32	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 789,00	0,00	3 248,00	3 248,00	3 248,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	2 166,32	0,00	0,00	2 166,32
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 789,00	2 166,32	3 248,00	3 248,00	5 414,32
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 961 182,32	1 002 166,32	3 248,00	3 248,00	1 005 414,32

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	15 770,00		17 479,68	17 479,68	17 479,68
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		15 770,00		17 479,68	17 479,68	17 479,68

TOTAL	1 976 952,32	1 002 166,32	20 727,68	20 727,68	1 022 894,00
--------------	---------------------	---------------------	------------------	------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 022 894,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

-4 720,32

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	122 464,00	0,00	165 914,00	165 914,00	165 914,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 126 228,00	0,00	1 344 210,00	1 344 210,00	1 344 210,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	18 552,00	0,00	32 005,00	32 005,00	32 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 267 244,00	0,00	1 542 129,00	1 542 129,00	1 542 129,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 267 744,00	0,00	1 542 629,00	1 542 629,00	1 542 629,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	15 770,00		17 479,00	17 479,00	17 479,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		15 770,00		17 479,00	17 479,00	17 479,00

TOTAL	1 283 514,00	0,00	1 560 108,00	1 560 108,00	1 560 108,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 560 108,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	9 450,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	524 695,00	0,00	677 135,00	677 135,00	677 135,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	154 606,00	0,00	260 478,00	260 478,00	260 478,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	572 563,00	0,00	590 295,00	590 295,00	590 295,00
Total des recettes de gestion courante		1 261 314,00	0,00	1 537 908,00	1 537 908,00	1 537 908,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 261 314,00	0,00	1 537 908,00	1 537 908,00	1 537 908,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	22 200,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		22 200,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00

TOTAL	1 283 514,00	0,00	1 560 108,00	1 560 108,00	1 560 108,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 560 108,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-4 721,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	22 200,00	22 200,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	427 140,58	0,00	427 140,58
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	501 568,68	0,00	501 568,68
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	1 576,32	0,00	1 576,32
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	930 285,58	22 200,00	952 485,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	70 408,42
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 022 894,00
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	165 914,00		165 914,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 344 210,00		1 344 210,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	32 005,00	0,00	32 005,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	17 479,00	17 479,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 542 629,00	17 479,00	1 560 108,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 560 108,00
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 248,00	0,00	3 248,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	2 166,32	0,00	2 166,32
28 Amortissement des immobilisations		17 479,68	17 479,68
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	1 005 414,32	17 479,68	1 022 894,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 022 894,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	677 135,00		677 135,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	260 478,00		260 478,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	590 295,00	0,00	590 295,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	22 200,00	22 200,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 537 908,00	22 200,00	1 560 108,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 560 108,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 984 437,48	371 082,80	0,00	581 402,78	581 402,78	0,00	581 402,78	952 485,58
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	462 127,48	198 538,48	0,00	228 602,10	228 602,10	0,00	228 602,10	427 140,58
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 500 110,00	170 968,00	0,00	330 600,68	330 600,68	0,00	330 600,68	501 568,68
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 962 237,48	369 506,48	0,00	559 202,78	559 202,78	0,00	559 202,78	928 709,26
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	1 576,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 576,32
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	1 576,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 576,32
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 962 237,48	371 082,80	0,00	559 202,78	559 202,78	0,00	559 202,78	930 285,58
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	22 200,00			22 200,00	22 200,00		22 200,00	22 200,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	22 200,00			22 200,00	22 200,00		22 200,00	22 200,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	70 408,42
---	------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 022 894,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 976 952,32	1 002 166,32	20 727,68	20 727,68	1 022 894,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 958 393,32	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 958 393,32	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 789,00	0,00	3 248,00	3 248,00	3 248,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 166,32	0,00	0,00	2 166,32
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 789,00	2 166,32	3 248,00	3 248,00	5 414,32
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 961 182,32	1 002 166,32	3 248,00	3 248,00	1 005 414,32
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	15 770,00		17 479,68	17 479,68	17 479,68
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		15 770,00		17 479,68	17 479,68	17 479,68

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)					0,00
--------------------------------	--	--	--	--	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 022 894,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 984 437,48	371 082,80	0,00	581 402,78	581 402,78	0,00	581 402,78	952 485,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	462 127,48	198 538,48	0,00	228 602,10	228 602,10	0,00	228 602,10	427 140,58
2031	Frais d'études	460 640,48	198 538,48		227 115,10	227 115,10	0,00	227 115,10	425 653,58
2051	Concessions, droits similaires	1 487,00	0,00		1 487,00	1 487,00	0,00	1 487,00	1 487,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 500 110,00	170 968,00	0,00	330 600,68	330 600,68	0,00	330 600,68	501 568,68
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	1 483 110,00	167 200,00		310 800,00	310 800,00	0,00	310 800,00	478 000,00
21838	Autre matériel informatique	6 000,00	3 768,00		8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00	12 168,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00	0,00		6 700,68	6 700,68	0,00	6 700,68	6 700,68
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 962 237,48	369 506,48	0,00	559 202,78	559 202,78	0,00	559 202,78	928 709,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 576,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 576,32
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	1 576,32		0,00	0,00	0,00	0,00	1 576,32
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	1 576,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 576,32
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 962 237,48	371 082,80	0,00	559 202,78	559 202,78	0,00	559 202,78	930 285,58
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	22 200,00			22 200,00	22 200,00		22 200,00	22 200,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	22 200,00			22 200,00	22 200,00		22 200,00	22 200,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	22 200,00			22 200,00	22 200,00		22 200,00	22 200,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		22 200,00			22 200,00	22 200,00		22 200,00	22 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 976 952,32	1 002 166,32	20 727,68	20 727,68	1 022 894,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 958 393,32	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 958 393,32	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 958 393,32	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 789,00	0,00	3 248,00	3 248,00	3 248,00
10222	FCTVA	2 789,00	0,00	3 248,00	3 248,00	3 248,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 166,32	0,00	0,00	2 166,32
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	2 166,32	0,00	0,00	2 166,32
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 789,00	2 166,32	3 248,00	3 248,00	5 414,32
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 961 182,32	1 002 166,32	3 248,00	3 248,00	1 005 414,32
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	15 770,00		17 479,68	17 479,68	17 479,68
2805	Licences, logiciels, droits similaires	957,00		497,00	497,00	497,00
281838	Autre matériel informatique	11 683,00		11 802,00	11 802,00	11 802,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 199,00		3 267,00	3 267,00	3 267,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		194,68	194,68	194,68
28188	Autres immo. corporelles	931,00		1 719,00	1 719,00	1 719,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		15 770,00		17 479,68	17 479,68	17 479,68

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 283 514,00	0,00	0,00	1 560 108,00	1 560 108,00	0,00	1 560 108,00	1 560 108,00
011	Charges à caractère général (3)	122 464,00	0,00	0,00	165 914,00	165 914,00	0,00	165 914,00	165 914,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 126 228,00	0,00		1 344 210,00	1 344 210,00		1 344 210,00	1 344 210,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	18 552,00	0,00	0,00	32 005,00	32 005,00	0,00	32 005,00	32 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 267 244,00	0,00	0,00	1 542 129,00	1 542 129,00	0,00	1 542 129,00	1 542 129,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00		500,00	500,00
Total des dépenses réelles		1 267 744,00	0,00	0,00	1 542 629,00	1 542 629,00	0,00	1 542 629,00	1 542 629,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	15 770,00			17 479,00	17 479,00		17 479,00	17 479,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		15 770,00			17 479,00	17 479,00		17 479,00	17 479,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 560 108,00
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 283 514,00	0,00	1 560 108,00	1 560 108,00	1 560 108,00
013	Atténuations de charges (2)	9 450,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	524 695,00	0,00	677 135,00	677 135,00	677 135,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	154 606,00	0,00	260 478,00	260 478,00	260 478,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	572 563,00	0,00	590 295,00	590 295,00	590 295,00
Total des recettes de gestion des services		1 261 314,00	0,00	1 537 908,00	1 537 908,00	1 537 908,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 261 314,00	0,00	1 537 908,00	1 537 908,00	1 537 908,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	22 200,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		22 200,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 560 108,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 283 514,00	0,00	0,00	1 560 108,00	1 560 108,00	0,00	1 560 108,00	1 560 108,00
011	Charges à caractère général (4)	122 464,00	0,00	0,00	165 914,00	165 914,00	0,00	165 914,00	165 914,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	0,00		17 450,00	17 450,00	0,00	17 450,00	17 450,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6132	Locations immobilières	24 683,00	0,00		36 500,00	36 500,00	0,00	36 500,00	36 500,00
61358	Autres	36 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	24 776,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6156	Maintenance	10 205,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		432,00	432,00	0,00	432,00	432,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	900,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00		4 432,00	4 432,00	0,00	4 432,00	4 432,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 126 228,00	0,00		1 344 210,00	1 344 210,00		1 344 210,00	1 344 210,00
62121	Personnel aff. BA/régies sans ps.morale	0,00	0,00		113 950,00	113 950,00		113 950,00	113 950,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	91 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	5 564,00	0,00		6 686,00	6 686,00		6 686,00	6 686,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 478,00	0,00		4 179,00	4 179,00		4 179,00	4 179,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 476,00	0,00		14 040,00	14 040,00		14 040,00	14 040,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	119 532,00	0,00		89 844,00	89 844,00		89 844,00	89 844,00
64112	SFT, indemnité de résidence	5 290,00	0,00		881,00	881,00		881,00	881,00
64113	NBI	0,00	0,00		2 016,00	2 016,00		2 016,00	2 016,00
64118	Autres indemnités	25 631,00	0,00		27 469,00	27 469,00		27 469,00	27 469,00
64131	Rémunérations	582 652,00	0,00		749 775,00	749 775,00		749 775,00	749 775,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		5 990,00	5 990,00		5 990,00	5 990,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	175 569,00	0,00		213 998,00	213 998,00		213 998,00	213 998,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	77 260,00	0,00		82 231,00	82 231,00		82 231,00	82 231,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	23 598,00	0,00		30 127,00	30 127,00		30 127,00	30 127,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60,00	0,00		504,00	504,00		504,00	504,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	438,00	0,00		360,00	360,00		360,00	360,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 180,00	0,00		660,00	660,00		660,00	660,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	18 552,00	0,00	0,00	32 005,00	32 005,00	0,00	32 005,00	32 005,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	18 352,00	0,00		29 500,00	29 500,00	0,00	29 500,00	29 500,00
65888	Autres	100,00	0,00		2 505,00	2 505,00	0,00	2 505,00	2 505,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 267 244,00	0,00	0,00	1 542 129,00	1 542 129,00	0,00	1 542 129,00	1 542 129,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00		500,00	500,00
Total des dépenses réelles		1 267 744,00	0,00	0,00	1 542 629,00	1 542 629,00	0,00	1 542 629,00	1 542 629,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	15 770,00			17 479,00	17 479,00		17 479,00	17 479,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	15 770,00			17 479,00	17 479,00		17 479,00	17 479,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		15 770,00			17 479,00	17 479,00		17 479,00	17 479,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 283 514,00	0,00	1 560 108,00	1 560 108,00	1 560 108,00
013	Atténuations de charges (3)	9 450,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	9 450,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	524 695,00	0,00	677 135,00	677 135,00	677 135,00
7066	Redevances services à caractère social	524 695,00	0,00	677 135,00	677 135,00	677 135,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	154 606,00	0,00	260 478,00	260 478,00	260 478,00
74718	Autres participations Etat	18 606,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7478221	Participation Organismes assur. maladie	136 000,00	0,00	235 478,00	235 478,00	235 478,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	572 563,00	0,00	590 295,00	590 295,00	590 295,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	572 563,00	0,00	590 292,00	590 292,00	590 292,00
75888	Autres	0,00	0,00	3,00	3,00	3,00
Total des recettes de gestion des services		1 261 314,00	0,00	1 537 908,00	1 537 908,00	1 537 908,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 261 314,00	0,00	1 537 908,00	1 537 908,00	1 537 908,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	22 200,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	22 200,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		22 200,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	559 202,78	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228 602,10	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 600,68	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		559 202,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		228 602,10
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		330 600,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		3 248,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 248,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	559 202,78	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	227 115,10	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 487,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	310 800,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	19 800,68	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	559 202,78
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 115,10
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 487,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 800,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 800,68
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 542 629,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 914,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 344 210,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 005,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 537 908,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	677 135,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 478,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 295,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 542 629,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		165 914,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 344 210,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		32 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 537 908,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		677 135,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		260 478,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		590 295,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 542 629,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	53 250,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	66 500,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	432,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	113 950,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	20 332,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	24 905,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	875 975,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	327 220,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	32 005,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 537 908,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	677 135,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	260 478,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	590 295,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille		4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 542 629,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 250,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	432,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 950,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 332,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 905,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875 975,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327 220,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 005,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 537 908,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	677 135,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 478,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 295,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2023-11-29
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifs docs d'urbanismes	5	29/11/2023
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	29/11/2023
L	Shema directeur assainissement, eau potable et eau pluviale	20	29/11/2023
L	Subventions biens immobiliers ou materiel et etudes	5	29/11/2023
L	Subventions batiments et installations	30	29/11/2023
L	Subventions projet d'infrastructures d'interet national	40	29/11/2023
L	Subvention delegation des aides a la pierre	1	29/11/2023
L	Concessions et droits similaires ou assimilés	2	29/11/2023
L	Agencements et aménagements terrains	20	29/11/2023
L	Installations de voirie	20	29/11/2023
L	Agencements et aménagements batiments	15	29/11/2023
L	Reseaux d'assainissement, d'eau potable et d'eau pluviale + ouvrage de genie civil	60	29/11/2023
L	Eau pluviale equipements techniques	15	29/11/2023
L	Vehicules et materiel roulant inferieur a 3,5T	7	29/11/2023
L	Vehicules et materiel roulant superieur a 3,5T	10	29/11/2023
L	Materiel informatique	3	29/11/2023
L	Materiel de bureau	3	29/11/2023
L	Mobilier	10	29/11/2023
L	Autres materiels	8	29/11/2023
L	Autres materiels : Piano	20	29/11/2023
L	Autres materiels : Instruments a cordes et a vent	5	29/11/2023
L	Autres materiels : Autres instruments de musique	3	29/11/2023
L	Matériel de téléphonie	3	25/06/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,91	6,91	3,91	2,00	5,91
Adjoint administratif	C	3,00	0,91	3,91	1,91	1,00	2,91
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur du Centre de Santé	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétaire médicale	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	4,05	7,05	0,00	6,25	6,25
Médecin 1ère classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Médecin 2ème classe	A	2,00	4,05	6,05	0,00	5,25	5,25
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		9,00	4,96	13,96	3,91	8,25	12,16

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	
Attaché	A	ADM	607	0,00	332-8-2°	CDD
Directeur du Centre de Santé	A	ADM	607	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 1ère classe	A	S	1027.0	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 1ère classe	A	S	1027.0	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977.0	0,00	332-8-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977.0	0,00	332-8-2°	CDD
Secrétaire médicale	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2025

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-70 408,42	-70 408,42
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	631 083,52	631 083,52
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	560 675,10	560 675,10

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	560 675,10	560 675,10
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	560 675,10	560 675,10

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	22 200,00	22 200,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	20 727,68	20 727,68
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-1 472,32	-1 472,32

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		22 200,00	I 22 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		22 200,00	22 200,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	22 200,00	22 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 727,68	III 20 727,68
Ressources propres externes de l'année (a)		3 248,00	3 248,00
10222	FCTVA	3 248,00	3 248,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		17 479,68	17 479,68
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	497,00	497,00
281838	Autre matériel informatique	11 802,00	11 802,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 267,00	3 267,00
28185	Matériel de téléphonie	194,68	194,68
28188	Autres immo. corporelles	1 719,00	1 719,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 35

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour : 41

Contre : /

Abstentions : 4

Date de convocation : 27/03/25

Présenté par (1), N. Alain NARATAT, 11^e VP

A, Dieppe, le 02/04/25

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil communautaire

A, Dieppe, le 02/04/25

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AMOURETTE BERENICE	
BEURAIN ANNICK	
BOULIER PATRICK	
BRUMENT ANTOINE	
BRUMENT JEAN JACQUES	
BUICHE MARIE LUCE	
BUSSY FLORENT	
CANTO FREDERIC	
CARU-CHARRETON EMMANUELLE	
COLLIN YOANN	
DELAHAYE MARIE LAURE	
DEPREUX VERONIQUE	
DESMAREST LUC	
DESPREZ RENE	
DUBUFRESNIL ISABELLE	
DUFILS JEAN HENRI	
DUFOUR MARIE LAURE	
FOURNIER MARYLINE	
GARCONNET DOMINIQUE	

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
GARRAUD FRANCOIS		
GAUTIER ANDRE		
GROUT JEAN CLAUDE		
GUILBERT PASCALE		
HAMELIN LAURENT		
HAMONIC BRIGITTE		
JEANVOINE CORRUBLE SANDRA		
JUMEL SEBASTIEN		
KHEDIMALLAH SARAH		
LANGLOIS NICOLAS		
LEFEBVRE FRANCOIS		
LEFEVRE DANIEL		
LEGRAND LAETITIA		
LOUCHEL CHRISTOPHE		
MARATRAT ALAIN		
MAUVIARD CAROLE		
MENARD JOEL		
Nom et prénom du signataire		
PARESY NATHALIE		
PATRIX DOMINIQUE		
PONJON DOMINIQUE		
POULAIN ISABELLE		
RIDEL PATRICIA		
ROBY STEPHANIE		
SENECAL GUY		
SENECAL VERONIQUE		
VANDECANDELAERE IMELDA		
WEISZ FREDERIC		

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A. Dieppe
le 11.04.25

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

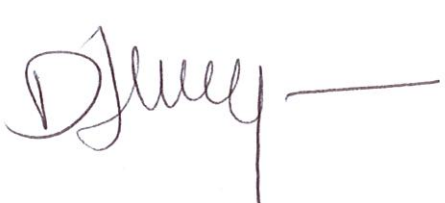
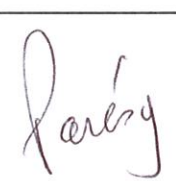
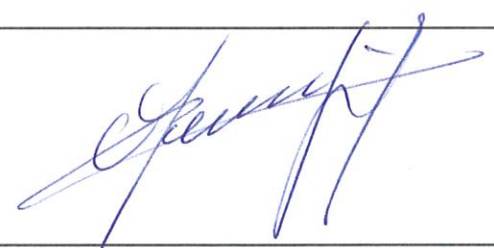
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

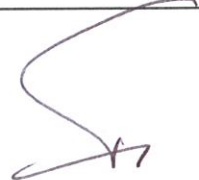


Le Président,
Sébastien JUMEL

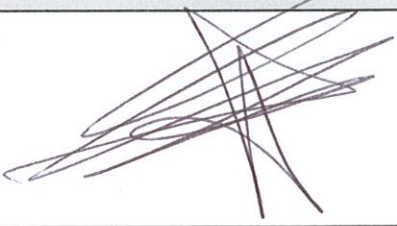
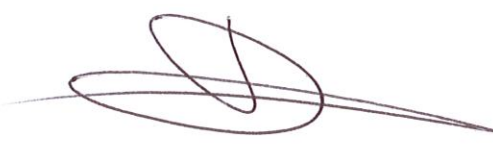
BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
DIEPPE	
GARCONNET Dominique Donne procuration à : Et pour JEANVOINE-CORRUBLE Sandra	
DIEPPE	
PONJON Dominique Donne procuration à :	
DIEPPE	
GAUTIER André Donne procuration à : Y. Collin	
DIEPPE	
ROBY Stéphanie Donne procuration à RIDEL Patricia	
DIEPPE	
PARESY Nathalie Donne procuration à :	
DIEPPE	
MENARD Joël Donne procuration à	
DIEPPE	
KHEDIMALLAH Sarah Donne procuration à : Et pour	
DIEPPE	
HAMONIC Brigitte Donne procuration à :	

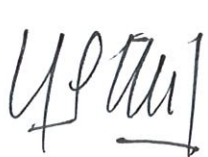
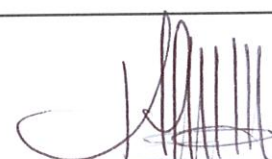
BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
DIEPPE	
DUFILS Jean-Henri Donne procuration à :	
DIEPPE	
DESMAREST Luc Donne procuration à : Et pour BEAURAIN Annick	
DIEPPE	
SÉNÉCAL Véronique Donne procuration à :	
DIEPPE	
LEGRAND Laëticia Donne procuration à : Et pour PATRIX Dominique	
DIEPPE	
BUICHE Marie-Luce Donne procuration à :	
DIEPPE	
RIDEL Patricia Donne procuration à : Et pour ROBY Stéphanie	
DIEPPE	
GARRAUD François Donne procuration à :	
DIEPPE	
PATRIX Dominique Donne procuration à LEGRAND Laëticia	

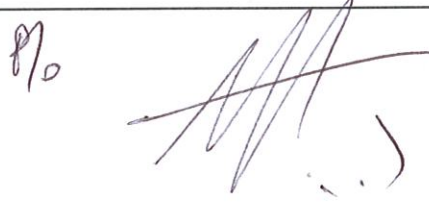
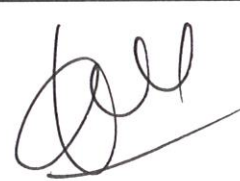
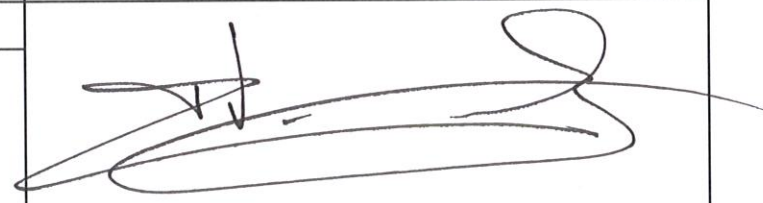
BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
ANCOURT LOUCHEL Chrisotphe Donne procuration à : Supplée par :	
MARTIGNY BRUMENT Antoine Donne procuration à : Supplée par :	
DIEPPE LEFEBVRE François Donne procuration à :	
HAUTOT-SUR-MER BRUMENT Jean-Jacques Donne procuration à MAUVIARD Carole	
DIEPPE WEISZ Frédéric Donne procuration à :	
SAINT-AUBIN-SUR-SCIE CANTO Frédéric Donne procuration à : Supplée par : <i>et par P. BOULIER</i>	
DIEPPE LANGLOIS Nicolas Donne procuration à :	
DIEPPE JUMEL Sébastien Donne procuration à :	

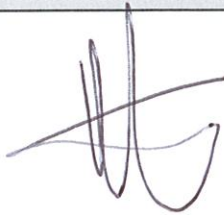
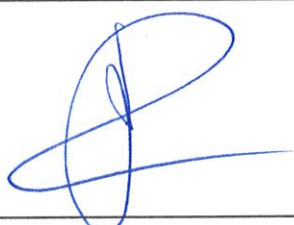
BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
VARENGEVILLE-SUR-MER	
BOULIER Patrick	
Donne procuration à : <i>F. CANTO</i> Suppléé par :	
ARQUES-LA-BATAILLE	
SÉNÉCAL Guy	
Donne procuration à :	
OFFRANVILLE	
VANDECANDEALERE Imelda	
Donne procuration à : <i>et pour R. DESPRES</i>	
DIEPPE	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
Donne procuration à :	
DIEPPE	
BUSSY Florent	
Donne procuration à :	
GRÈGES	
LEFÈVRE Daniel	
Donne procuration à : Suppléé par :	
MARTIN-EGLISE	
MARATRAT Alain	
Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE	
FOURNIER Maryline	
Donne procuration à :	

BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
AUBERMESNIL-BEAUMAIS	
DUBUFRESNIL Isabelle Donne procuration à : J. PRIEUR-DAMECOUR Supplée par :	
COLMESNIL-MANNEVILLE	
DUFOUR Marie-Laure Donne procuration à : Supplée par : J. PRIEUR-DAMECOUR	
TOURVILLE-SUR-ARQUES	
COLLIN Yoann Donne procuration à : A. GAUDIER Supplée par :	
SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER	
DEPREUX Véronique Donne procuration à : Supplée par :	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES	
GROUT Jean-Claude Donne procuration à : M. DELAHAYE	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES	
DELAHAYE Marie-Laure Donne procuration à : et pour JC. GROUT	
OFFRANVILLE	
DESPREZ René Donne procuration à : I. VANDEGANDELAERE	
OFFRANVILLE	
AMOURETTE Bérénice Donne procuration à :	

BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL 2025

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
OFFRANVILLE	
BEURAIN Annick Donne procuration à DESMAREST Luc	
HAUTOT-SUR-MER	
MAUVIARD Carole Donne procuration à : Et pour BRUMENT Jean-Jacques	
MARTIN- EGLISE	
GUILBERT Pascale Donne procuration à :	
SAUQUEVILLE	
JEANVOINE-CORRUBLE Sandra Donne procuration à GARCONNET Dominique Supplée par :	
ARQUES-LA-BATAILLE	
POULAIN Isabelle Donne procuration à :	
DIEPPE	
HAMELIN Laurent Donne procuration à :	